

|  |
| --- |
| **Maintenance multimarque des portes automatiques, portails et barrières levantes des établissements du GHT44 pour la période 2025-2029** |

**Cadre de réponse**

**valant mémoire technique**

**(pièce de l’offre obligatoire)**

DESIGNATION DE LA SOCIETE : XXX

N° du lot : xxx

Table des matières

[1. INTRODUCTION 3](#_Toc185696765)

[2. PRESENTATION DE L’ENTREPRISE 3](#_Toc185696766)

[3. MOYENS HUMAINS ET MATEriels – COMPETENCES DES EQUIPES 4](#_Toc185696767)

[4. ORGANISATION DES OPERATIONS DE MAINTENANCE / VERIFICATION 5](#_Toc185696768)

[5. APPROVISIONNEMENT EN PIECES DETACHEES TOUTES MARQUES 6](#_Toc185696769)

[6. REPORTING 7](#_Toc185696770)

[7. DIVERS (SECURITE, PERFORMANCE, CONSEIL ET INFORMATION…) 8](#_Toc185696771)

# INTRODUCTION

Le candidat doit compléter le présent cadre de réponse.

Les informations données par le candidat permettront d’établir la notation des critères et sous-critères techniques définis dans le règlement de consultation.

Le candidat conserve la possibilité de compléter ce cadre réponse par la fourniture d’un mémoire technique et d’annexes complémentaires. En ce cas, il indiquera dans le présent cadre de réponse la numérotation du document associé en complément.

# PRESENTATION DE L’ENTREPRISE

Le candidat indique notamment quels sont les effectifs du groupe, l’implantation de ses agences (nombre, localisation…), les certifications dont il dispose ainsi que ses principales références en matière de maintenance, notamment dans le domaine de la santé.

Il fournit l’organigramme du service (administratif et technique) et le nombre d’intervenants dédiés au présent marché.

Réponse du candidat :

# MOYENS HUMAINS ET MATEriels – COMPETENCES DES EQUIPES

Le candidat présente la composition nominative de l’équipe dédiée à la prestation comprenant la formation des techniciens, notamment aux équipements des différents constructeurs, CV présentant les compétences, expériences, niveau de formation, qualifications sur les différents équipements + habilitations et actualisations de formation des techniciens qui interviennent dans les établissements) :

a. Pour les opérations de maintenance préventive

b. Corrective

c. Astreinte

Afin d’apprécier la capacité à répondre aux délais impartis la localisation des techniciens (agence de rattachement habituelle) est demandée.

Le candidat indiquera notamment le périmètre d’intervention des techniciens et le volume d’équipements dont il assure la maintenance.

Réponse du candidat :

# ORGANISATION DES OPERATIONS DE MAINTENANCE / VERIFICATION

Le candidat présente l’organisation des opérations de maintenance suivantes :

1. L’organisation mise en place pour les opérations de maintenance préventive ;
2. L’organisation mise en place pour les opérations de maintenance curative ;
3. L’organisation de l’astreinte et dépannage 24h/24 dans les établissements du GHT44 : le candidat précisera la méthodologie associée à une demande de dépannage (de la prise en compte de la demande de dépannage à sa clôture)
4. Procédure de traçabilité des appels et suivi des interventions
5. Modalités et délais de transmission des rapports, des devis et autres documents

Le candidat décrit également les modalités d’intervention sur des installations comportant des éléments **dont l’accès est éventuellement limité par un code d’entrée** et indique tout particulièrement les dispositions **qu’il a prises avec le constructeur ou l’installateur initial des équipements** pour assurer la coordination de leurs interventions, dans le respect des délais indiqués au CCTP.

Réponse du candidat :

# APPROVISIONNEMENT EN PIECES DETACHEES TOUTES MARQUES

Le candidat décrit notamment les modalités d’approvisionnement des fournitures de première urgence de toutes marques et de stockage de proximité et les règles de réassort.

Il précise dans un tableau (voir modèle ci-dessous) la liste des pièces les plus couramment remplacées, leur niveau de criticité (Haute – Moyenne – Faible) en lien avec la fréquence de remplacement constatée, les quantités en stock et leur localisation.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Désignation de la pièce** | **Niveau de criticité**  **(H – M – F)** | **Quantité en stock** | **Localisation** |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

Le prix unitaire de ces pièces devra par ailleurs figurer dans le bordereau des prix unitaires fourni dans l’offre financière.

Réponse du candidat :

# REPORTING

Le candidat présente la forme des rapports d’intervention et en fournit des exemples. Il précise par ailleurs quelles sont les possibilités offertes aux établissements du GHT 44 pour accéder à une consultation en ligne de l’ensemble de ces rapports, si elles existent.

Il précise également quels sont les autres documents de suivi qu’il propose.

Il indique par ailleurs ses capacités à communiquer avec les GMAO auxquelles les établissements seraient susceptibles de lui donner l’accès.

Réponse du candidat :

# DIVERS (SECURITE, PERFORMANCE, CONSEIL ET INFORMATION…)

Le candidat décrit dans ce chapitre toutes les mesures prises en termes de prévention des risques, mais aussi de recherche de performance dans la gestion du contrat (réunions de suivi…).

Il détaille les modalités de mise en place d’un plan de continuité de l’activité en cas de crise.

Il apporte également toutes les précisions qu’il juge utiles sur les différents aspects du contrat, non cités précédemment.

Réponse du candidat :